

CALENDRIER DES JOURS FERIES ET DES JOURS DE FERMETURE DE BOURSE 2025

1. BOURSES EURONEXT PARIS, AMSTERDAM ET BRUXELLES

Année 2025	Événement	Euronext Paris Amsterdam et Bruxelles
Mercredi 1 ^{er} janvier	Jour de l'an	Bourse fermée
Vendredi 18 avril	Vendredi Saint	Bourse fermée
Lundi 21 avril	Lundi de Pâques	Bourse fermée
Jeudi 1 ^{er} mai	Fête du travail	Bourse fermée
Jeudi 8 mai	Victoire 1945	Bourse ouverte
Jeudi 29 mai	Ascension	Bourse ouverte
Lundi 9 juin	Lundi de Pentecôte	Bourse ouverte
Lundi 14 juillet	Fête Nationale	Bourse ouverte
Vendredi 15 août	Assomption	Bourse ouverte
Samedi 1 ^{er} novembre	Toussaint	Bourse fermée
Mardi 11 novembre	Armistice 1918	Bourse ouverte
Mercredi 24 décembre	Veille de Noël	Fermeture à 14h
Jeudi 25 décembre	Noël	Bourse fermée
Vendredi 26 décembre	Lendemain de Noël	Bourse fermée
Mercredi 31 décembre	Veille du Jour de l'an	Fermeture à 14h

- **Bourse fermée** : les ordres transmis après la clôture de la journée de bourse du dernier jour ouvré précédent seront présentés à l'ouverture de la séance de bourse **du 1^{er} jour ouvré suivant**.
- **Bourse ouverte** : La comptabilisation des titres et espèces des ordres exécutés sera effective ces jours-là.

2. OPC

- **Sauf exception, les valeurs liquidatives des OPC ne seront pas calculées les jours de fermeture des Bourses Euronext et/ou Etrangères***.
Par conséquent, aucune souscription ni reprise ne pourront être valorisées ces jours-là. Le calcul de chaque valeur liquidative sera reporté au premier jour ouvré suivant.
- A la saisie de l'ordre, la date et l'heure de la prochaine clôture sont affichées.

* Se référer au prospectus de chaque OPC afin de prendre connaissance des spécificités liées au calcul de sa valeur liquidative.

CALENDRIER DES NEGOCIATIONS DES ORDRES AU SRD* 2025

Mois	Dernier jour de négociation du mois en cours	Dernier jour pour proroger par internet	Premier jour de négociation du mois suivant	Comptabilisation Titres et Espèces
Janvier	Mardi 28 janvier	Mardi 28 janvier	Mercredi 29 janvier	Vendredi 31 janvier
Février	Mardi 25 février	Mardi 25 février	Mercredi 26 février	Vendredi 28 février
Mars	Mercredi 26 mars	Mercredi 26 mars	Jeudi 27 mars	Lundi 31 mars
Avril	Vendredi 25 avril	Vendredi 25 avril	Lundi 28 avril	Mercredi 30 avril
Mai	Mardi 27 mai	Mardi 27 mai	Mercredi 28 mai	Vendredi 30 mai
Juin	Mercredi 25 juin	Mercredi 25 juin	Jeudi 26 juin	Lundi 30 juin
Juillet	Lundi 28 juillet	Lundi 28 juillet	Mardi 29 juillet	Jeudi 31 juillet
Août	Mardi 26 août	Mardi 26 août	Mercredi 27 août	Vendredi 29 août
Septembre	Jeudi 25 septembre	Jeudi 25 septembre	Vendredi 26 septembre	Mardi 30 septembre
Octobre	Mardi 28 octobre	Mardi 28 octobre	Mercredi 29 octobre	Vendredi 31 octobre
Novembre	Mardi 25 novembre	Mardi 25 novembre	Mercredi 26 novembre	Vendredi 28 novembre
Décembre	Mercredi 24 décembre	Mercredi 24 décembre	Lundi 29 décembre	Mercredi 31 décembre

* Service de Règlement Différé

RAPPEL CALENDRIER DE LA FIN DE L'ANNEE 2024

1. FERMETURE DES BOURSES D'EURONEXT PARIS, AMSTERDAM ET BRUXELLES ET DES BOURSES ETRANGERES

- **Mardi 24 et 31 décembre 2024 après 14h00**
- **Mercredi 25 décembre 2024 et 1^{er} janvier 2025**
- La plupart des valeurs liquidatives des OPC ne seront pas calculées les mercredi 25 décembre et 1^{er} janvier.
- Le service « Bourses Etrangères » de Société Générale sera **fermé le mercredi 25 décembre 2024 et le mercredi 1^{er} janvier 2025**.
- Les ordres de bourse transmis sur ces marchés fermés seront présentés à l'ouverture de la séance de bourse suivante.

2. TRANSFERT DE PROPRIETE DES TITRES

- Les ventes exécutées les **30 et 31/12/24** ne seront pas prises en compte pour l'imposition des plus ou moins-values en 2024 mais en 2025.
- Sur Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles, les opérations négociées devront être exécutées au plus tard le 27/12 avant la clôture de la bourse, pour être fiscalisées en 2024.

3. NEGOCIATIONS DES ORDRES AU SRD

- Dernier jour de négociation du mois de décembre : Mardi 24 décembre 2024
- Dernier jour pour proroger par internet en décembre : Mardi 24 décembre 2024
- Premier jour de négociation du mois de janvier 2025 : Vendredi 27 décembre 2024
- Comptabilisation Titres et Espèces : Mardi 31 décembre 2024